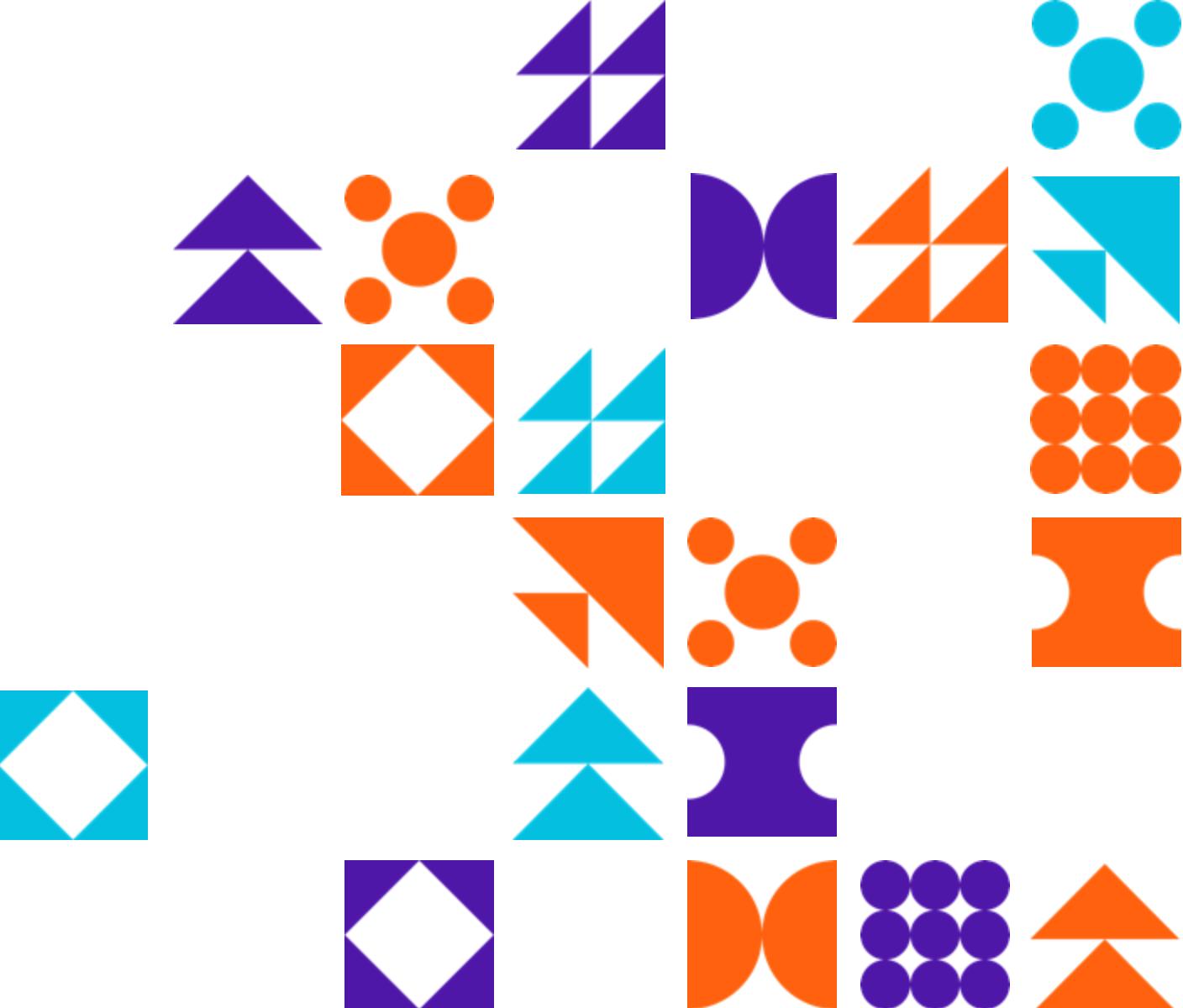




# FONDS de DOTATION PMI FRANCE

Brochure de Présentation

Mars 2025



# SOMMAIRE

- QUI SOMMES NOUS ?
- LE FONDS DE DOTATION PMI FRANCE
- LES INITIATIVES DU FONDS
- DEVENIR MECENE
- DEVENIR MECENE DE COMPETENCES



Mars 2025



Ensemble, batissons l'avenir  
et transformons des vies grâce  
à la gestion de projet

soutenir@pmi-france.org  
www.soutenir.pmi-france.org



# QUI SOMMES NOUS ?

## DES ORIGINES AMERICAINES, UNE COUVERTURE MONDIALE

- Le « **Project Management Institute** », PMI vient de célébrer son 55eme anniversaire. Il a été créé aux Etats Unis par 5 fondateurs perçant le même besoin, pour les responsables de projet, de connexion, de partage de connaissances, de diffusion des meilleures pratiques. Il est désormais reconnu mondialement pour ses standards, sa certification en gestion de projet, ses programmes de recherche.

- Certifiés : 1,6 millions**
- Membres : 700 000**
- Bénévoles : 10 500**
- Chapitres : 307**
- Employés : 724**

Sources rapport annuel 2023

## « PMI Chapter France » : UNE COORDINATION NATIONALE, UN ANCORAGE LOCAL

- Plus récent, le chapitre France a été créé en 1995, par un groupe de bénévoles, pour réunir la communauté des chefs de projet, partager les expériences, créer un forum d'échange, en apportant des services de proximité et en fournissant des opportunités de rencontres.
- Depuis 2013, les chapitres Français se réunissent sous une même bannière, l'association « PMI Chapter France» pour assurer une meilleure coordination et homogénéité au niveau national, tout en conservant et renforçant la présence locale.

- Certifiés : +10.000**
- Membres : +8.800**
- Bénévoles : +240**

Sources 31/12/2024

## DES VALEURS COMMUNES

- Inscrites dans le « **Code of Ethics and Professional Conduct** » du PMI Monde
- Elles représentent les comportements attendus des membres tant dans leur vie professionnelle qu'en tant que bénévoles au sein du PMI.

- Honnêteté**
- Responsabilité**
- Respect**
- Équité**

# LE FONDS DE DOTATION PMI France

## NOTRE VISION

La gestion de projet n'est pas qu'un métier, c'est un levier de transformation. Mais les défis sociaux, éducatifs et environnementaux nécessitent plus que de la bonne volonté. Ils nécessitent structuration, méthodologie et ressources. Aujourd'hui, nous passons à la vitesse supérieure avec un outil puissant : le fonds de dotation PMI France.

**Notre vision est de faire de la gestion de projet un catalyseur de transformation sociale, économique et environnementale.**

(Bruno Doucende, Président du fonds de dotation PMI France)

## LES MISSIONS DU FONDS DE DOTATION

Le fonds de dotation PMI France a pour vocation de promouvoir et soutenir des initiatives d'intérêt général qui utilisent les valeurs et pratiques du management de projet comme levier d'action pour favoriser l'égalité des chances, l'insertion professionnelle et répondre aux défis sociaux. Il soutient les projets visant à :

- **Renforcer l'accès à l'éducation et à la formation**
- **Promouvoir l'excellence éducative et professionnelle**
- **Répondre aux défis sociaux et environnementaux**
- **Favoriser l'insertion professionnelle et réduire les inégalités**
- **Sensibiliser et diffuser les avantages du management de projet**

**« Ensemble bâtonnons l'avenir et transformons des vies grâce à la gestion de projet »**

# LES INITIATIVES DU FONDS

## WomenbyPMI

La gestion de projet est un moteur clé de transformation, mais trop peu de femmes accèdent aux rôles de leadership dans ce domaine crucial. Cette sous représentation freine l'innovation et réduit la performance des organisations.

C'est pourquoi nous avons créé l'initiative WomenbyPMI, un programme complet et inclusif conçu pour inspirer et accompagner les femmes en gestion de projet. Cela à chaque étape de leur parcours professionnel, à travers trois piliers :

- **Sensibilisation** : conférences et webinaires interactifs pour promouvoir la diversité et déconstruire les stéréotypes.
- **Accompagnement** : mentorat et ateliers de leadership pour renforcer les compétences et la confiance
- **Réseautage** : un maillage actif entre réseaux notamment féminins et experts en gestion de projet.

## PMIEF

Dans un monde en constante évolution, les jeunes manquent souvent d'outils concrets pour s'adapter et réussir. L'école enseigne des savoirs, mais rarement comment les appliquer dans des projets réels.

C'est pourquoi nous avons créé l'initiative PMI Educational foundation avec trois piliers :

- Un **kit de gestion de projet** pour les jeunes, conçu avec des enseignants, qui développe collaboration, pensée critique et communication.
- Des **ateliers et programmes éducatifs**, animés par des bénévoles, pour introduire la gestion de projet dans les classes primaires et secondaires.
- Un **réseau de partenaires éducatifs** reliant écoles, enseignants et entreprises pour offrir des opportunités concrètes aux jeunes

## Bourses PMI France

Dans un contexte économique exigeant, de nombreux talents prometteurs sont freinés par des barrières financières les empêchant d'acquérir des certifications professionnelles reconnues en gestion de projet.

C'est pourquoi nous avons créé l'initiative Bourses PMI France structurée autour de trois piliers :

- Un **programme de bourses d'études** qui finance l'accès aux certifications pour des candidats méritants, sélectionnés sur critères d'excellence et d'engagement.
- Un **parcours d'accompagnement personnalisé** incluant préparation aux examens et mentorat par des professionnels certifiés pour maximiser les chances de réussite.
- Une **communauté de lauréats** qui favorise l'entraide, le partage d'expériences et crée des opportunités professionnelles pour les bénéficiaires des bourses.

# DEVENIR MECENE

Développer des liens solides avec le monde de l'entreprise fait partie de nos priorités. En effet, c'est grâce à votre soutien en tant que partenaire que nous pourrons mettre en œuvre nos projets à impact et mener à bien nos actions.

**Engagez vous aux coté de PMI France :** en tant qu'entreprise mécène du fonds de dotation PMI France, vous soutenez des initiatives à fort impact social et environnemental tout en générant de la valeur pour votre entreprise, sur plusieurs dimensions :

- **Vous valorisez votre engagement sociétal et renforcez votre stratégie RSE**
- **Vous augmentez votre visibilité et développez votre réseau**
- **Vous bénéficiez d'un cadre fiscal avantageux et optimisez vos finances.**

N'hésitez pas à prendre contact avec nos équipes pour bâtir sur mesure le partenariat qui vous correspond le mieux, soit au niveau national, soit au niveau de nos branches régionales.

**contact : [soutenir@pmi-france.org](mailto:soutenir@pmi-france.org)**

## LE REGIME FISCAL DU MECENAT

L'article 238 bis du code général des impôts prévoit une réduction d'impôts pour les entreprises qui versent des dons à des organismes d'intérêt général. Pour cela, l'entreprise doit impérativement être imposée en France et être soumise soit à l'IS, soit à l'IR selon le régime réel, quel que soit la nature de son activité.

**L'entreprise peut bénéficier de la réduction d'impôts suivante :**

- **60% du montant du don** pour la fraction des versements inférieure ou égale à 2 M€
- **40% du montant du don** pour la fraction des versements supérieure à 2 M€

Dans la limite d'un plafond de 20 000€ ou de 0,5% du CA HT (si > 20 000€).

# DEVENIR MECENE DE COMPETENCES

(art L 8241-2 code du travail, art 238 bis du CGI)

## DEFINITION

- Le **mécénat de compétences** est un **don en nature** : il s'agit pour une **entreprise** de mettre des collaborateurs **à disposition d'un organisme d'intérêt général**. Les salariés vont mobiliser pendant un temps leurs compétences ou leur force de travail. Leur mise à disposition se fait **sur leur temps de travail**.
- Le mécénat de compétence se distingue du **bénévolat** qui consiste pour un **individu** à donner de son **temps personnel** à une **organisation à finalité sociale**.

## BENEFICES

- Pour le **salarié** : donner du sens à son investissement personnel, faire de nouvelles rencontres, découvrir de nouvelles façons de travailler
- Pour l'**entreprise** : accroître l'impact social de l'entreprise, faire vivre les valeurs de l'entreprise, incitation fiscale.
- Pour l'**organisme bénéficiaire** : obtenir de l'aide, sensibiliser, fédérer autour d'une cause commune, rencontrer de futurs bénévoles, partenaires, etc..

## FONCTIONNEMENT

- **Formes** : prestation de service ou prêt de main d'œuvre
- **Durée** : mission courtes (demi-journée) ou longue (temps plein dans la limite de 3 ans)
- **Avantage fiscal** : le don de compétence de l'entreprise ouvrira droit à une réduction d'impôts de 60% du montant du salaire chargé du salarié
- **Documents** : conditionnant le prêt de main d'œuvre à but non lucratif (code du travail art L 8241-2) : **avenant au contrat de travail, convention de mécénat signée par les trois parties** pour formaliser les engagements respectifs et préciser les caractéristiques du don (nature, montant, etc...)

# WWW.SOUTENIR.PMI-FRANCE.ORG

Soutenir le fonds de dotation PMI France, c'est avoir un impact très concret sur les défis sociaux, éducatifs et environnementaux.

Votre don peut être déductible à hauteur de :

66% de votre impôt sur le revenu si vous êtes un particulier

60% de votre impôt sur les sociétés si vous êtes une entreprise

**Mon don**

**30 €** **50 €**

**100 €** **200 €**

**Montant libre**

Votre don ne vous coûte réellement que **10.20 €** après déduction de votre impôt sur le revenu (IR) ou **7.50 €** après déduction de votre impôt sur la fortune immobilière (IFI).

**Mes coordonnées**

E-mail\*

M.

Prénom\*  Nom\*

Adresse\*

CP\*  Ville\*

Faire le don au nom d'une société ?

Société\*

Forme juridique\*

SIREN\*

Adresse société\*

CP\*  Ville\*

Crée un compte

\* Champs obligatoires (ces informations sont indispensables pour bénéficier de votre réduction fiscale)



Mars 2025

Le fonds de dotation PMI France



soutenir@pmi-france.org

# MERCI !

